

Bretagne, Finistère
Saint-Pol-de-Léon
place Alfred de Guébriand

Cathédrale Saint Paul-Aurélien, place Alfred de Guébriand (Saint-Pol-de-Léon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00064958

Date de l'enquête initiale : 1983

Date(s) de rédaction : 1985, 2008

Cadre de l'étude : inventaire topographique , enquête thématique régionale L'architecture gothique en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA00090425

Désignation

Dénomination : cathédrale

Vocable : saint-Paul-Aurélien

Parties constituantes non étudiées : monument aux morts, logement, cimetière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1971. AM 135, 136

Historique

Transept de style roman partiellement conservé datant du 12e siècle, construit sous l'évêque Hamon. Nef et massif occidental à deux tours d'inspiration normande fin 13e ou début 14e siècle. Reconstruction partielle du transept et achèvement du chœur sous les évêques Jean Prigent (1436-1439) et Guillaume Ferron (1439-1472). Modifications aile sud 2e moitié 16e siècle. Maison 16e siècle probablement ancienne chambre forte ou salle du chapitre, actuelle sacristie. Cimetière au sud détruit en 1773. Edifice majeur de l'architecture religieuse bretonne, influencé stylistiquement, comme Dol et Quimper par les créations normandes de la 1ère moitié du 13e siècle, mais aussi anglaises (Devon, Cornwall) puis celles du domaine royal français. Emploi inhabituel en Bretagne de la pierre calcaire de Caen acheminée par voie maritime jusqu'à Pempoul et Roscoff.

(Christel Douard, Catherine Toscer. 1984)

La ville de Saint-Pol occupe le site de l'ancien Castellum leonensis (pour legionensis), camp retranché établi par les Romains sur le territoire de la civitas des Osismes. Conan Mériadec, prince de Domnonée, passe pour y être mort en 421. Au VIe siècle, un moine gallois du nom de Paul Aurélien débarque à Ouessant, fonde un monastère sur l'île de Batz puis devient évêque de la cité qui porte depuis lors le nom latin de Castrum Pauli Leonense, en breton Kastel Paol, rappelant ainsi sa double origine. La première cathédrale sur laquelle on ne sait rien passe pour avoir été détruite lors d'un raid normand vers 875. Un nouvel édifice fut bâti probablement au cours de la première moitié du XIIe siècle. Il en subsiste des éléments dans le bras nord du transept : des baies étroites murées et, au-dessus des voûtes actuelles, des arcatures géminées avec traces de décor peint. Cette cathédrale romane qui devait être non voûtée fut gravement endommagée vers 1170 lors de raids dans le Léon des troupes d'Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre et prétendant au duché de Bretagne. La reconstruction de la cathédrale actuelle fut entreprise par la façade occidentale, probablement vers 1230, sous l'évêque Derrien (1234-1238). L'élévation de cette nouvelle façade à deux tours de type normand s'étirera jusqu'au XIVe siècle. La nef élevée durant la seconde moitié du XIIIe siècle, sous l'évêque Yves, est consacrée en 1334. Les voûtes ne seront réalisées que plus tard, vers 1370-1380. La découverte récente de peintures au dessus des voûtes du collatéral sud confirme cette installation tardive du voûtement. Entre le porche sud et le bras sud du transept, trois chapelles ouvertes sur le collatéral sont également ajoutées au XIVe siècle. La reprise des bras de transept, vers la fin du XIVe ou le début du XVe

siècle, apparaît comme un rhabillage des structures romanes dont on conserve l'épaisseur et la hauteur des murs, nettement moindre que celle de la nef. La reconstruction du chœur s'effectue sous les évêques Jean Validire (1427-1432), dont on voit les armes à la clef de la voûte de la troisième travée, puis Jean Prigent (1436-1439), dont les armes figurent sur la clef de la dernière travée. Dans la foulée de l'édification du nouveau chœur, on reconstruit également la croisée, sous l'épiscopat du même Jean Prigent. Au cours de la deuxième moitié du XVe siècle, une clôture en kersantite, en partie ajourée et sculptée, assortie d'autels orientés et d'enfeus, est établie autour du chœur. Elle est complétée par un jubé (disparu) puis au début du XVIe siècle par une double série de stalles en chêne sculpté. Les travaux du XIXe siècle concernent essentiellement, à l'extérieur, la réfection totale des garde-corps disparus de la façade occidentale, porche, galerie du sommet de la nef et garde-corps de la tour nord, la réfection du pignon du porche sud et la restitution de plusieurs éléments de couronnement. A l'intérieur, on rétablit au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle la continuité de la clôture de chœur en restituant à l'identique de ce qui subsistait les parties disparues.

(Jean-Jacques Rioult. *Enquête thématique régionale architecture gothique*. 2008)

Période(s) principale(s) : limite 13e siècle 14e siècle, 2e quart 15e siècle, 3e quart 15e siècle, 2e moitié 16e siècle, 1er quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 12e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Validire (auteur commanditaire, attribution par source), Jean Prigent (auteur commanditaire, attribution par source)

Description

Plan et ordonnance intérieure

La nef de la cathédrale, édifiée à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, est un bel exemple d'architecture normande transposée en terre bretonne. A la différence de la façade et des tours, qui sont édifiés en granite, elle est entièrement bâtie en calcaire de Caen, importé par bateaux et débarqué dans l'ancien port voisin de Pempoul, à l'est de la ville. La travée d'entrée est délimitée par deux fortes piles fasciculées qui supportent la masse des tours. Les piles composées des grandes arcades présentent une ordonnance impeccable et rigoureuse. Le rouleau interne retombe sur une colonne plaquée contre un dossier dont les angles sont retaillés par un cavet, les rouleaux externes retombant sur des colonnettes, les voûtes du côté de la nef comme du côté des collatéraux retombant sur un groupe de trois piles dont le diamètre n'excède pas celui des colonnettes intermédiaires. Avec un aspect décomposé, qui marque davantage les articulations, et une notable diminution du volume des piles qui reçoivent la retombée des voûtes, cette ordonnance est une transcription de celle des grandes arcades de la nef de Coutances. Les bases à galettes, les chapiteaux à quatre crochets, ou à feuilles stylisées repliées alternativement vers l'extérieur ou l'intérieur appartiennent également à la mouvance normande. La première travée, au droit des tours, présente une élévation à trois niveaux de type traditionnel : comme dans les modèles normands contemporains, les grandes arcades y sont surmontées d'un triforium à deux larges baies en tiers point soulignées par un tore et recoupées chacune en deux par une colonnette tandis qu'un passage au niveau des fenêtres hautes est flanqué de deux petites baies en arc outrepassé dont la hauteur s'arrête à l'appui de la fenêtre haute. A partir de la deuxième travée, sans qu'il soit avéré qu'il y eu véritablement interruption du chantier, ce parti d'élévation fut abandonné au profit d'un autre, adopté pour tout le reste de la nef. Dans cette nouvelle formule, le triforium, bordé par des frises de trilobes et de quadrilobes refouillés typiquement normandes, est constitué d'une claire-voie plus basse, à deux baies centrales encadrées par deux autres plus étroites. Cette solution originale qui aligne les baies latérales du triforium avec celles du passage au niveau des fenêtres hautes, relie plus fortement les parties hautes de l'élévation. Autre différence marquante, les colonnettes employées dans les arcatures du triforium de la première travée sont remplacées par des piédroits simplement chanfreinés dans lesquels des arcs à mouluration complexe viennent pénétrer directement selon une formule alors inédite en Bretagne, également employée pour les arcs segmentaires des portes du portail occidental. L'emploi des moulures à pénétration directe, emprunté lui aussi à l'architecture normande de la première moitié du XIIIe siècle, qui n'en fait toutefois qu'un usage ponctuel, est ici systématisé, probablement pour la première fois. Ce dépouillement relatif n'en sert que mieux la rythmique de l'élévation : des recherches semblables d'épuration de la modénature se retrouvent sensiblement à la même époque dans les élévations des chœurs de Dol et de Saint-Sauveur de Redon.

Cette nef frappe par son harmonie et son homogénéité qu'entame à peine une modification effectuée au XIVe siècle au niveau des trois dernières travées du collatéral sud. On a simplement à cet endroit ouvert le mur gouttereau, construit de nouvelles arcades dont les chapiteaux à corbeille bombée et le décor floral foisonnant se démarquent des modèles épurés du XIIIe siècle, et créé trois chapelles communicantes tout en laissant au revers de l'ancien mur les masses des contreforts contre lesquels ont alors été greffées des colonnettes supportant la retombée des voûtes des nouvelles chapelles. En face, dans le collatéral nord, trois enfeus installés aux XIVe et XVe siècles, abritent depuis le XIXe siècle des confessionnaux. L'élévation du transept, qui ne comporte que deux niveaux au lieu de trois, introduit une solution de continuité dans le parti architectural. Curieusement, en face des fenêtres gothiques percées à l'ouest, les murs orientaux des deux bras de transept sont aveugles et des baies plein cintre étroites, rappelant les baies romanes primitives, ouvrent sur les combles des premières chapelles du déambulatoire. La reconstruction dut commencer par le bras sud, sans doute vers la fin du XIVe ou dans les toutes premières années du XVe siècle. Il est certain que l'on a d'abord conçu des bras de transept non voûtés, simplement couverts d'une charpente lambrissée : la charpente à chevrons-fermes soignée, avec entrails et

poinçons octogones, qui subsiste dans le bras nord et dont les entrants sont en partie noyés dans l'extrados des voûtes confirme cette hypothèse. La grande baie à rosace percée dans le pignon du bras sud qui monte plus haut que le sommet des murs gouttereaux, de même qu'une autre baie percée dans le mur ouest du même bras, à l'origine plus large que les actuelles travées de voûtes, apportent des arguments irréfutables en ce sens. Les armes de Christophe de Chavigné, évêque de 1521 à 1554, sur une des clefs de voûte du bras nord, celles de l'évêque Guy Leclerc (1514-1520) sur la troisième travée du mur est du bras sud, associées à la clef de la voûte centrale aux armes de l'évêque Jean de Carman (1503-1514), confirment une installation très tardive des voûtes dans les premières années du XVI^e siècle, que L. Lécureux avait déjà observée. La fenêtre du pignon du bras nord, désaxée vers l'est à cause du collage contre l'angle nord-ouest du bras de transept d'un bâtiment de l'ancien palais épiscopal, fut recentrée lors des travaux de restauration en 1869.

La croisée est très précisément datée puisque sa clef de voûte porte les armes de Jean Prigent, chancelier de Bretagne et évêque de Léon de 1436 à 1439, et non comme il a été souvent dit à tort celles de son successeur Guillaume Le Ferron. Les quartiers de la voûte ont conservé leur remarquable décor peint d'origine dans lequel des anges orientés de part et d'autre des liernes présentent ses armoiries. Ce décor peint sur un fond semé d'étoiles alternant avec des rameaux fleuris accompagnés de la devise de Jean Prigent, " M (pour Aime) Dieu ", est dans la plus pure tradition du dernier art gothique. Cette voûte centrale présente la particularité d'être encadrée au nord et au sud par de grands arcs diaphragmes qui escamotent la différence de hauteur des bras de transept, sensiblement plus bas. Ces arcs diaphragmes sont ajourés d'une galerie qui permet la continuité de la circulation depuis le passage des fenêtres hautes de la nef vers celui du chœur. La brutalité schématique de l'arc d'entrée du chœur, très simplifié par rapport à celui qui termine la nef, est à mettre en relation avec la présence d'un jubé disparu lors des travaux d'aménagement du chœur au XVIII^e siècle.

A la différence de la nef, le chœur de la cathédrale est édifié en granit et l'emploi du calcaire y est réservé à la frise richement sculptée qui surmonte le triforium. Les voûtes du chœur portent les armes des évêques Jean Validire et Jean Prigent, ce qui suppose une construction assez rapide du vaisseau central. Cette accélération du chantier est à mettre au compte du duc Jean V qui, dans un acte de 1431, concède " 1200 livres à l'évêque de Léon pour l'aider à réédifier son église ". Le plan du chœur de Saint-Pol est en lui-même remarquable : c'est un exemple unique en Bretagne de combinaison d'un déambulatoire avec rond-point et travées tournantes et d'un chevet plat à multiples redents. Ce plan est sans doute lié à une volonté de reprendre en partie les fondations de la cathédrale romane dont le sanctuaire était probablement terminé par un rond point. L'absence de toute fouille archéologique à l'intérieur de l'édifice ne permet pas de confirmer cette hypothèse toutefois plausible. L'examen du plan permet de constater que sa construction a commencé par le côté sud. De ce côté, en effet, le projet initial à deux déambulateurs d'égale largeur se maintient sur les trois premières travées, alors qu'il est abandonné du côté nord au-delà de la deuxième travée. Il semble que l'idée première d'un chœur à double déambulatoire, peut-être alors associé à des chapelles rayonnantes, plan semblable à celui de Tréguier, ait été abandonnée en cours de chantier au profit d'un plan différent comportant une extension en largeur du collatéral extérieur et l'adoption d'un chevet échelonné permettant d'y intégrer une chapelle d'axe consacrée à la Vierge. Là encore, l'influence des modèles anglais est sans doute pour beaucoup dans l'élaboration de ce plan atypique. Le vaisseau central accueille deux fonctions : le chœur canonial occupe les trois travées juste après la croisée, et le sanctuaire à proprement parler les deux travées droites restantes et celle en forme de trapèze qui termine le rond-point. Le quadrillage de l'élévation, déterminé par le croisement des retombées de voûtes et celui des bandeaux qui encadrent le triforium, s'inscrit dans la même logique rythmique que celle de la nef, dont il accentue les effets. A la différence du chœur de Tréguier, les piles des grandes arcades ne font ici aucune saillie du côté intérieur et tout incite à penser que l'on a édifié cette élévation en concevant d'emblée la clôture destinée à recevoir un ensemble de stalles à hauts dossiers. De ce fait, l'élévation des grandes arcades présente deux aspects différents : du côté intérieur, la mouluration des arcs rentre massivement dans les piles et les retombées des voûtes s'arrêtent au niveau de la naissance des arcs sur des culots figurés, tandis que du côté du déambulatoire des piles complexes réinterprètent, près de deux siècles plus tard, les formules mises en œuvre au XIII^e siècle dans la nef.

Le triforium du chœur qui reste aveugle, se déroule sans interruption, en une suite d'arcatures de largeur égale dépourvues de garde-corps comme dans la nef. Elles sont ornées d'une mouluration complexe, rehaussée de fines colonnettes à petits chapiteaux et d'arcs en accolade flamboyants. Le dessin particulièrement original de ce triforium mérite d'être confronté avec celui de la nef de la cathédrale de Quimper, réalisé sensiblement à la même époque. A la différence de Quimper où les écoinçons des arcatures demeurent séparés par une moulure verticale, et la sculpture, en bas relief relativement discrète, le maître de Saint-Pol dispose entre les arcs des quadrilobes refouillés dont la forme est empruntée à la nef du XIII^e siècle et coiffe les arcs d'un larmier saillant sculpté de feuilles retournées et de fleurons qui empiète sur le décor des écoinçons. Ce décor remarquable et totalement original, exécuté avec grand soin et dont les reliefs et les creux accrochent la lumière zénitale des fenêtres hautes témoigne du maintien ponctuel à cette date de l'emploi du calcaire de Caen.. Au dernier niveau, le passage qui court devant les fenêtres hautes est marqué par un garde-corps ajouré à cœurs alternés. Si l'on en croit les armes des évêques Jean Validire et Jean Prigent, sculptées sur les clefs de voûtes, cette élévation qui devait être réalisée avant 1450, présente un style étonnement moderne.

Dans les travées droites, de part et d'autre des fenêtres hautes, le maintien d'un pan de mur plein, ouvert en partie basse par deux petites arcades latérales, témoigne et d'une volonté du constructeur de calibrer leur largeur sur celles de l'abside, mais aussi d'une recherche pour harmoniser l'élévation du chœur avec celle de la nef. Les fenêtres hautes, dépourvues d'ébrasement intérieur sont cernées d'une mouluration à redent identique à celle qui borde les petites arcades latérales. Tandis que celles de l'abside ont une forme en tiers point aiguë, conforme en plus accentué aux modèles du gothique

français, celles des travées droites sont toutes couvertes par de grands arcs en mitre dont la forme est directement empruntée au perpendicular anglais du XIV^e siècle. Le réseau flamboyant des fenêtres des trois premières travées s'inscrit tant bien que mal dans ce cadre rigide et seules les deux travées qui précèdent l'abside présentent un réseau quadrangulaire oblique adapté à la forme des arcs, transcription orthogonale inédite des réseaux à lancettes recroisées du XIII^e siècle. Enfin les voûtes elles-mêmes qui se raccordent maladroitement aux formerets montrent la difficulté du constructeur à concilier deux mouvances stylistiques différentes. Le déambulatoire et les chapelles latérales présentent, au niveau de la retombée des voûtes sur les piles, sans doute parmi les premiers exemples bretons de croisement de moulures. Ce détail caractéristique se retrouve à la même époque dans les collatéraux de la nef de Quimper, aux alentours de 1440, ainsi qu'à l'église de La Martyre. A l'image de la division fonctionnelle du sanctuaire en deux zones, la clôture de chœur bâtie en kersantite présente deux parties différentes. La première partie, pleine, qui correspond aux trois premières travées, enferme le chœur canonial et les stalles des chanoines ; la deuxième qui clôt les trois autres travées, est une claire-voie qui détermine le chœur liturgique ou presbyterium. L'assertion péremptoire de L. Lécureux selon laquelle la clôture de chœur est moderne a dérouter les auteurs plus récents qui évacuent de leur analyse cette disposition remarquable, unique du genre à être conservée dans une cathédrale bretonne. Si l'on se réfère à Pol de Courcy, dans sa description de la cathédrale en 1860, " une balustrade de pierre découpée à jour en ogive trilobée, avec couronnement flamboyant existe entre les arcades du rond-point, elle a été détruite entre les autres et on lui a substitué une affreuse grille en bois ". Cette description explicite atteste sans l'ombre d'un doute l'authenticité de la clôture de Saint-Pol dont seules les deux travées droites précédant l'abside ont été refaites à la fin du XIX^e siècle.

Ordonnance extérieure

La façade ouest de Saint-Pol est sans conteste la plus normande des façades des cathédrales bretonnes. La composition harmonique à deux tours s'inspire librement des exemples de Lisieux pour la partie centrale, de Coutances pour la moitié inférieure des tours à laquelle elle emprunte les hautes arcatures plaquées devant le parement des murs. L'élévation de la partie supérieure des tours, elle aussi d'inspiration normande, renvoie à des modèles connus comme les clochers de Notre Dame de Froide Rue, de Saint-Jean et de Saint-Pierre de Caen, caractérisés par de hautes baies géminées à embrasures garnies de colonnettes et flanquées d'arcatures aveugles. Les différences qui s'observent entre les deux tours s'expliquent par la préexistence au nord du corps d'entrée de l'ancien palais épiscopal qui fut détruit sous le Second Empire. Sur la face nord de cette même tour, aveugle et dépourvue de tout décor, se voient également des vestiges de solins correspondant à une aile disparue de l'ancien manoir épiscopal. Une analyse pétrographique récente due à L. Chauris permet d'imaginer qu'elle fut édifiée en trois campagnes : la partie basse en granite à pegmatite de Roscoff et de l'île de Batz sous l'évêque Derrien (1227-1238), le niveau intermédiaire qui est celui du triplet de baies éclairant la nef à l'ouest en granite de type monzodiorite, provenant de carrières situées sur le territoire de Saint-Pol-de-Léon, probablement sous l'évêque Guy, entre 1238 et 1262, enfin l'étage des cloches et les flèches et probablement aussi le porche, de nouveau en granite à pegmatite, au temps des évêques Yves (1262-1272) et Guillaume de Kersauzon (1272-1327), sous lequel l'on achevait simultanément la nef. Cette analyse permet en outre de constater la part relativement minime des restaurations du XIX^e siècle, caractérisées par l'emploi d'un granite gris dit de Cléder : elles concernent les garde-corps du porche, du sommet de la façade et de la tour nord, ainsi que les meneaux et les traverses des baies.

La composition de la partie centrale de la façade est très semblable à celle du bras sud de l'ancienne cathédrale de Lisieux dont on retrouve ici le principe d'un triplet de baies, surmonté d'une suite d'arcatures. Malgré cette référence incontestable aux modèles normands, l'originalité de conception se traduit dans maints détails : le niveau de chapiteaux commun aux trois lancettes, bien que leur arc monte à des hauteurs différentes, le croisement des moulures de part et d'autre de la baie centrale, à l'époque tout à fait inédit, les traverses qui recoupent les lancettes, le garde-corps de la galerie haute qui interprète librement le motif normand des arcs plein-cintre recroisés déterminant des arcs brisés, ainsi que le lambrequin ajouré qui orne les arcatures. Mais surtout, au sommet, le massif rectangulaire plein qui cache le raccord avec la toit de la nef peut surprendre à un endroit où il remplace la suite de gâbles ajourés que l'on trouve à l'époque aussi bien sur les façades françaises que normandes. L'exemple de Coutances n'a visiblement pas été suivi ici. La disparité entre les chapiteaux à crochets des portes géminées de l'ouest et ceux employés à l'intérieur et à l'entrée du porche suggère que ce dernier a été ajouté après coup, probablement dans les premières années du XIV^e siècle.

La moitié inférieure de la face nord de la tour sud et celle, à l'opposé, de la face sud de la tour nord, ont été laissées à l'état d'épannelage brut. Cette disparité n'est certes pas le signe d'une rupture dans la campagne de travaux, encore moins d'un changement de parti ; elle montre tout simplement de façon probante que la modénature de détail, colonnettes, gorges, bases et chapiteaux, était réalisée en élévation une fois les lits de pierre montés. En toute logique, cette modénature n'a pas été réalisée sur ces parties peu visibles de l'extérieur. On retrouve cette économie dans la répartition du décor sur la face nord de la tour ainsi que sur toute l'élévation nord de la nef, dont la modénature est plus simple que celle de l'élévation sud. Cette hiérarchisation dans le traitement des deux façades, exemplaire à Saint-Pol-de-Léon, s'explique par l'existence de l'ancien palais épiscopal au nord de la cathédrale. Ainsi, seule l'élévation méridionale présente des fenêtres à colonnettes et tore, et seules ses fenêtres hautes sont en outre soulignées d'un larmier au décor de bâtons brisés typiquement normand. Sur l'élévation nord, en revanche, les fenêtres basses à piédroits simplement épannelés et chanfreinés, les fenêtres hautes dépourvues de larmier présentent une version simplifiée. Enfin, le traitement même des arcatures sur la face ouest de la tour nord, à simple épannelage, sans bases ni chapiteaux, confirme cette répartition délibérée.

La tour sud communique directement avec l'extérieur à l'ouest, par une petite porte en tiers point du XIII^e siècle, qui passe localement pour avoir été réservée aux lépreux. Le porche sud fut construit dans la foulée de l'édification de la nef. Il semble que ses trois travées aient été destinées à abriter les statues du collège des apôtres. En fait, il ne reste plus guère du XIII^e siècle que la masse un peu lourde du porche, les voûtes et le tympan en calcaire de Caen ainsi que quatre dais de statues. Une importante reprise en sous-œuvre du portail fut réalisée en kersantite au cours de la première moitié du XVe siècle. Pol de Courcy a reconnu au-dessus de la porte de gauche les armes de Jean Validire évêque de 1427 à 1432, le style des bases encre proche des modèles du XIV^e siècle corrobore cette attribution. Une polychromie devait alors gommer la différence entre les deux matériaux.

La disposition complexe du transept est le résultat de différents remaniements et changements de parti. Il semble que dans un premier temps on ait voulu conserver l'élévation des murs romans en la rhabillant au goût du jour. Cette configuration particulière explique en partie le clocher de la croisée construit vers 1435 et dont les tourelles latérales contenant des vis maintiennent la circulation transversale au niveau des toitures. Sa composition reprend à la lettre celle du sommet du pignon de la façade ouest du Kreisker, édifiée autour de 1400, elle-même inspirée par de multiples exemples normands du XIII^e siècle comme Coutances, Lisieux ou Saint-Pierre-sur-Dives. Les choses sont plus complexes dans le bras sud où il apparaît que l'on a changé de parti en cours de reconstruction. Dans un premier temps, on s'est contenté de racheter par une suite d'arcs en surplomb au sommet du mur ouest les inégalités de l'ancien mur roman, et de réaliser un chemin de ronde. La volonté de créer une grande maîtresse vitre au sud a entraîné le décrochement en hauteur du pignon du bras sud, qui est sensiblement plus élevé que les murs gouttereaux. Cette élévation, visiblement inspirée de la façade occidentale du Kreisker, pourrait dater comme elle du dernier quart du XIV^e siècle, ou des premières années du XVe. Elle est en tout cas certainement antérieure aux années 1420 si l'on considère les bases et les chapiteaux de la porte percée au bas du pignon et ceux de la grande baie elle-même. Elle a servi de modèle pour le pignon de la grande chapelle sud du Folgoët. Dans le pan coupé de l'angle sud-ouest qui contient l'escalier en vis menant au chemin de ronde, une porte haute murée dont le seuil en surplomb est supporté par un corbelet sculpté en tête humaine, devait correspondre à une chaire extérieure en bois, qui dominait au Moyen Âge l'ancien cimetière de la ville, alors au sud de la cathédrale. Il faut à ce propos balayer une tradition tenace autant que fantaisiste qui veut voir dans le dais au sommet du pignon un « balcon d'excommunication ». Ce motif essentiellement ornemental, emprunté aux niches à gâbles des flèches normandes, se retrouve au pied de la tour du Kreisker, au-dessus du pignon du bras nord, ainsi que sur le pignon de la grande chapelle du Folgoët. Les deux chapelles qui joignent sur un tracé oblique le bras sud et le chevet résultent d'un « bricolage » réalisé dans le courant du XVI^e siècle pour augmenter l'espace intérieur du chœur et répondre à la demande de la noblesse léonarde, soucieuse d'y maintenir ses chapelles privatives et ses sépultures.

L'ensemble du chevet offre le contraste entre l'échelonnement à redents des chapelles ponctué par la chapelle d'axe plus volumineuse que les autres, plan qui rappelle les églises d'outre-Manche, et l'étage des fenêtres hautes avec son abside à trois pans conforme au modèle gothique français. Cette mixité se retrouve, dans un sens inverse, au niveau du style puisque les fenêtres hautes du chœur ont une découpe en mitre fortement accentuée si typiquement anglaise, tandis que celles des chapelles adoptent une forme en tiers point conforme aux modèles français.

Si la cathédrale de Saint-Pol de Léon apparaît au premier coup d'oeil comme la plus normande des cathédrales bretonnes, l'analyse de l'édifice révèle que même dans ses parties les plus manifestement empruntées aux modèles normands comme la façade occidentale et la nef, les maîtres d'oeuvre de Saint-Pol, loin de copier servilement ces modèles ont innové et probablement inventé, au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle des formules promises à un riche avenir. Le traitement des arcatures du triforium qui transpose et systématise une solution connue jusqu'alors mais relativement marginale témoigne de cette vitalité créatrice. La campagne du transept et le chœur montre que, loin de s'assujettir aux modèles dominants, en Bretagne et dans le royaume, ou même à ceux de l'Angleterre, auxquels des emprunts ponctuels sont néanmoins indéniables, l'architecte élabore une synthèse originale qui tout en se démarquant de la nef, lui donne comme une réponse un siècle et demi plus tard.

(Jean-Jacques Rioult. enquête thématique régionale architecture gothique. 2008)

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; calcaire ; granite ; kersantite ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan en croix latine

Étage(s) ou vaisseau(x) : 5 vaisseaux

Couvrements : voûte d'ogives

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : flèche en maçonnerie ; toit à longs pans ; pignon découvert ; noue ; croupe

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : armoiries ; symbole profane,

Précision sur les représentations :

Armes de la famille prigent et de la famille _ferron.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé MH, 1840/12/31

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. Tout enrichissement est le bienvenu

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA00090425

Annexe 1

Pré-inventaire de la commune de Saint-Pol-de-Léon, 1984 :

[Lien PDF](#)

Illustrations



Nef, vers l'est. Bibliothèque municipale de Rennes. Reproduction
Phot. Auteur inconnu
IVR53_19812900127X



Elévation est et sacristie.
Repro. Carte postale ancienne
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900037X



Le lavoir. Repro. Carte postale
ancienne (S.D.A. Quimper)
Repro. Guy Artur,
Repro. Norbert Lambart
IVR53_19842900038X



Elévation ouest, vue générale



Elévation ouest, vue générale
Phot. Guy Artur



Vue générale prise du nord-ouest

Phot. Guy Artur, Autr. Villard
IVR53_19842900745V



Vue générale sud du
porche et du clocher
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900754X

IVR53_19842900746VA

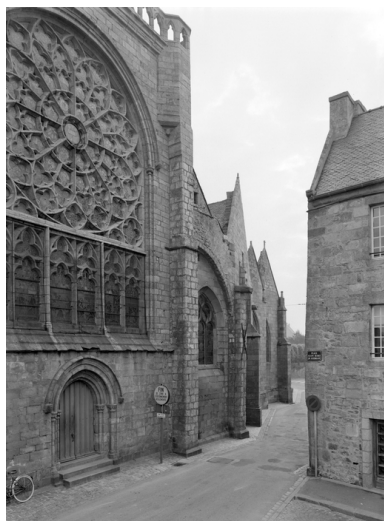


Elévation sud, vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900740V

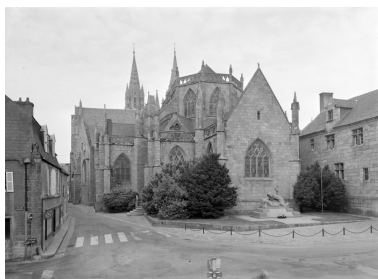
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900753V



Elévation sud, détail du transept
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900749V



Elévation sud, partie est, vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900739V



Elévation est, vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900738V



Elévation nord, vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900744V



Transept et chœur, élévation nord
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900750V



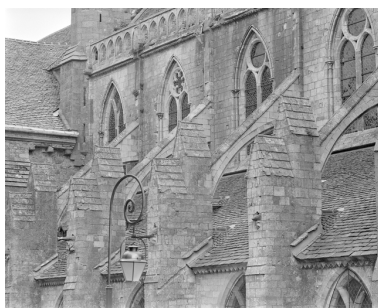
Elévation sud, porche sud,
vue intérieure prise du sud
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900751X



Elévation sud, porche sud,
vue intérieure prise du sud
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert
IVR53_19842900752X



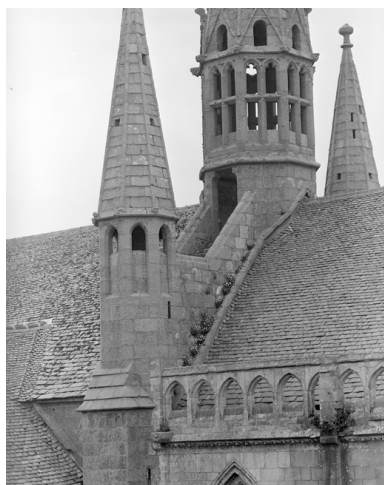
Elévation du transept et clocher
de la croisée du transept
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert
IVR53_19842900757X



Mur nord, détail contrefort
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert
IVR53_19842900758X



Mur nord, détail contrefort
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert
IVR53_19842900759X



Mur nord, détail
contrefort et clochetons



Mur nord, détail clochetons
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert



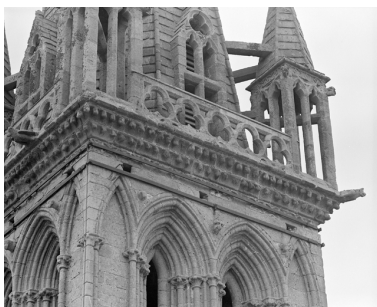
Détail base du clocher prise du nord
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambert

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900760X



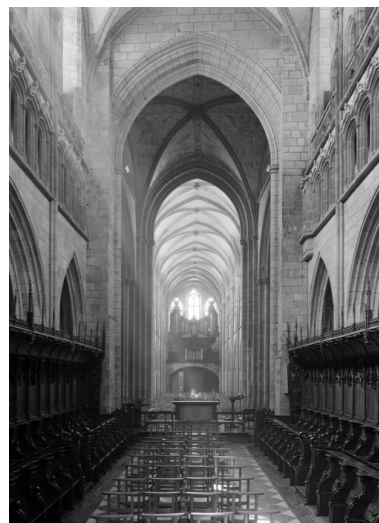
Détail clocher pris de l'est
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900763X

IVR53_19842900761X



Détail clocher pris du nord
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900764X

IVR53_19842900762X



Vue intérieure axiale prise
vers l'ouest de la croisée
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900741V



Choeur, vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900748V



Vue intérieure axiale
bas-côté nord vers l'est
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900747V



Vue intérieure axiale,
bas-côté sud vers l'ouest
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900742V



Vue intérieure axiale
est prise de la nef
Phot. Guy Artur
IVR53_19842900743V



Sacristie, vue générale
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19842900755V

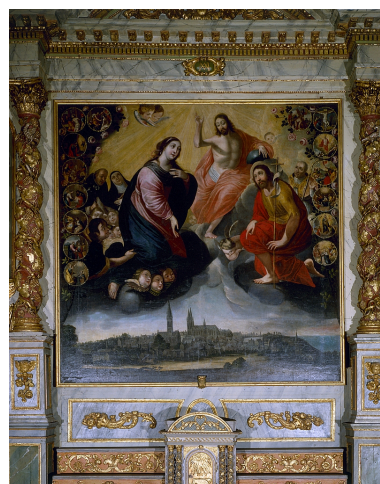
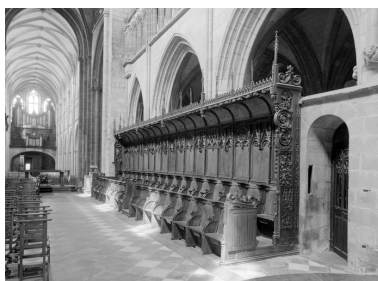


Tableau du Rosaire, vue générale
Phot. Bernard Bègne
IVR53_19852901312VA



Tableau : détail de la partie
inférieure de la ville de Saint-Pol
Phot. Bernard Bègne
IVR53_19852901314VA



Stalles, rang nord, vue
générale de trois-quarts
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19852901802V



Stalles, rang sud, vue
générale de trois-quarts
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19852901803V



Stalles, rang nord, vue générale
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19852901804V



Stalles, rang nord, vue générale
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19852901806V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture gothique en Bretagne (IA35049730)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la cathédrale de Saint-Paul-Aurélien (Saint-Pol-de-Léon) (IM29000776) Bretagne, Finistère, Saint-Pol-de-Léon

Auteur(s) du dossier : Christel Douard, Catherine Toscer, Jean-Jacques Rioult

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne



Nef, vers l'est. Bibliothèque municipale de Rennes. Reproduction

IVR53_19812900127X

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est et sacristie. Repro. Carte postale ancienne

IVR53_19842900037X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le lavoir. Repro. Carte postale ancienne (S.D.A. Quimper)

IVR53_19842900038X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation ouest, vue générale

IVR53_19842900745V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Auteur du document reproduit : Villard

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation ouest, vue générale

IVR53_19842900746VA

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale prise du nord-ouest

IVR53_19842900753V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sud du porche et du clocher

IVR53_19842900754X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud, vue générale

IVR53_19842900740V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud, détail du transept

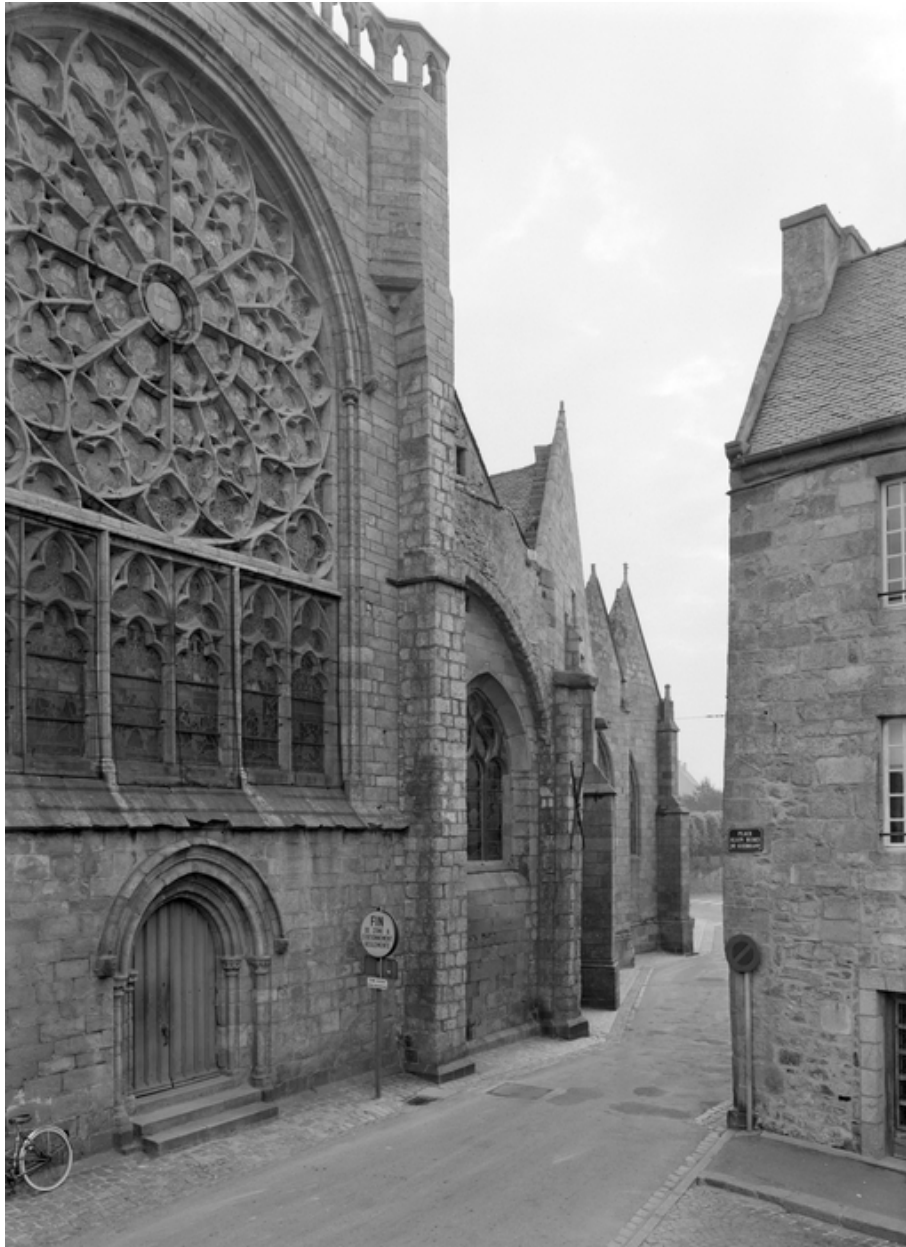
IVR53_19842900749V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud, partie est, vue générale

IVR53_19842900739V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est, vue générale

IVR53_19842900738V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord, vue générale

IVR53_19842900744V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Transept et choeur, élévation nord

IVR53_19842900750V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud, porche sud, vue intérieure prise du sud

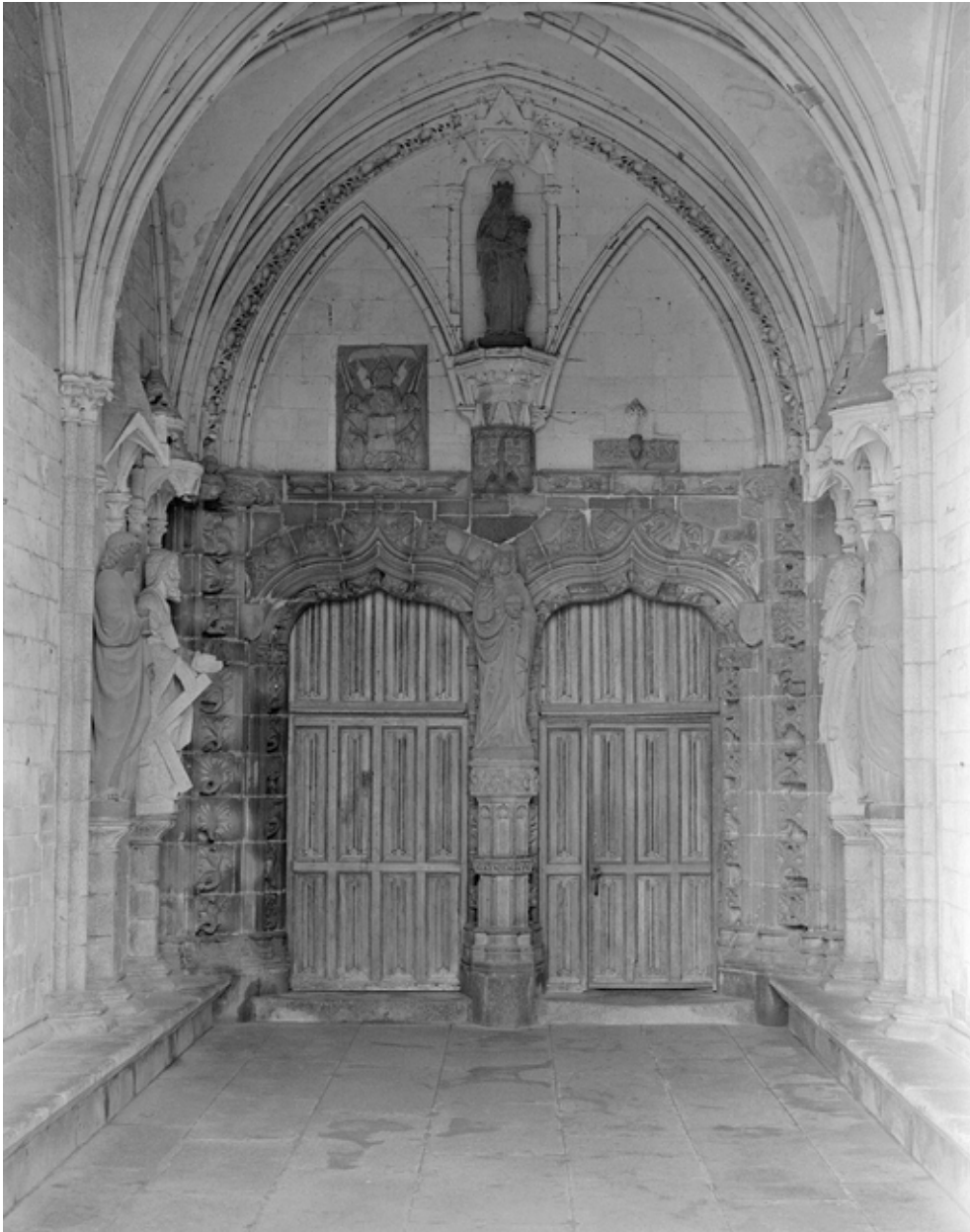
IVR53_19842900751X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud, porche sud, vue intérieure prise du sud

IVR53_19842900752X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



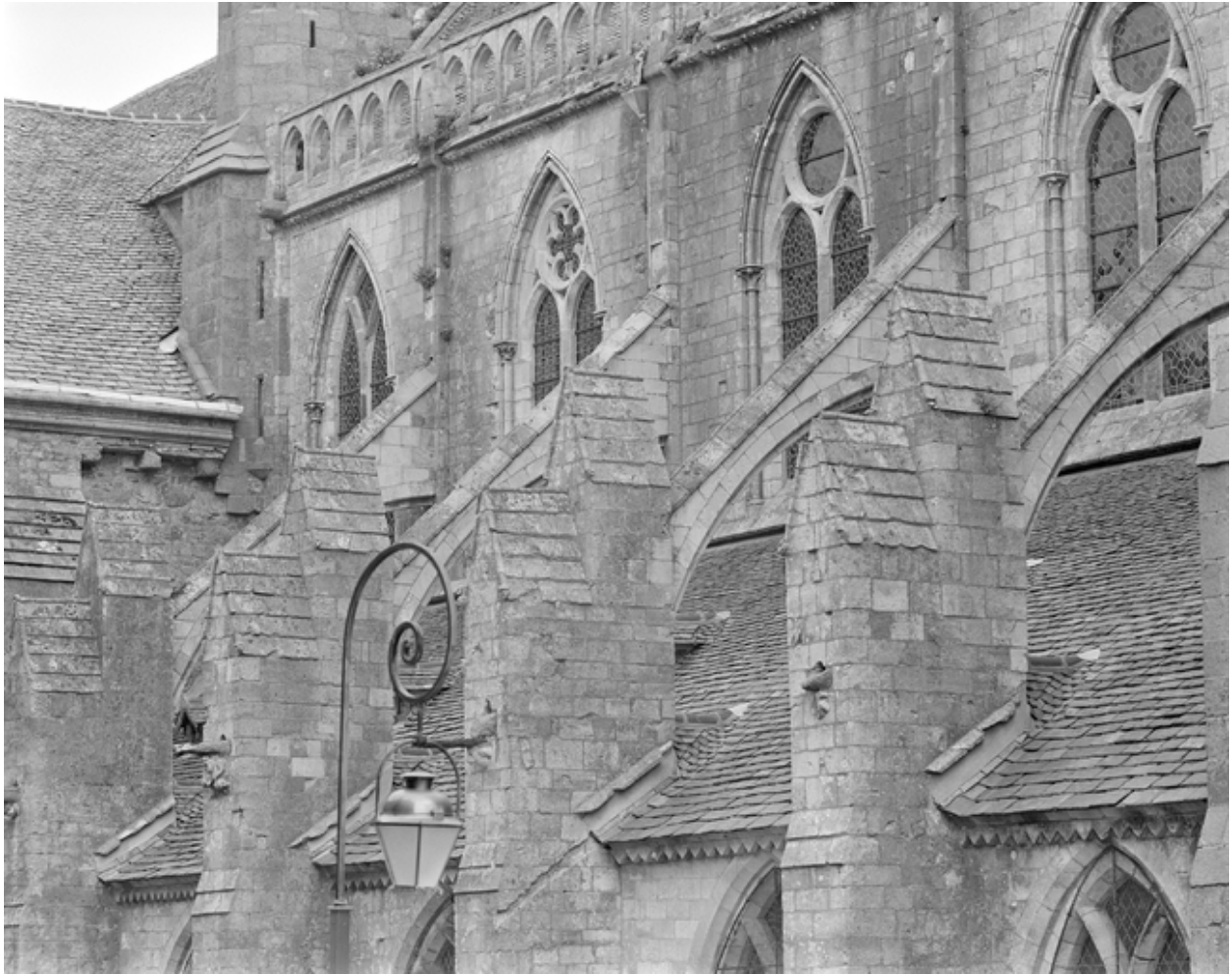
Elévation du transept et clocher de la croisée du transept

IVR53_19842900757X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur nord, détail contrefort

IVR53_19842900758X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur nord, détail contrefort

IVR53_19842900759X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur nord, détail contrefort et clochetons

IVR53_19842900760X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur nord, détail clochetons

IVR53_19842900761X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail base du clocher prise du nord

IVR53_19842900762X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail clocher pris de l'est

IVR53_19842900763X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



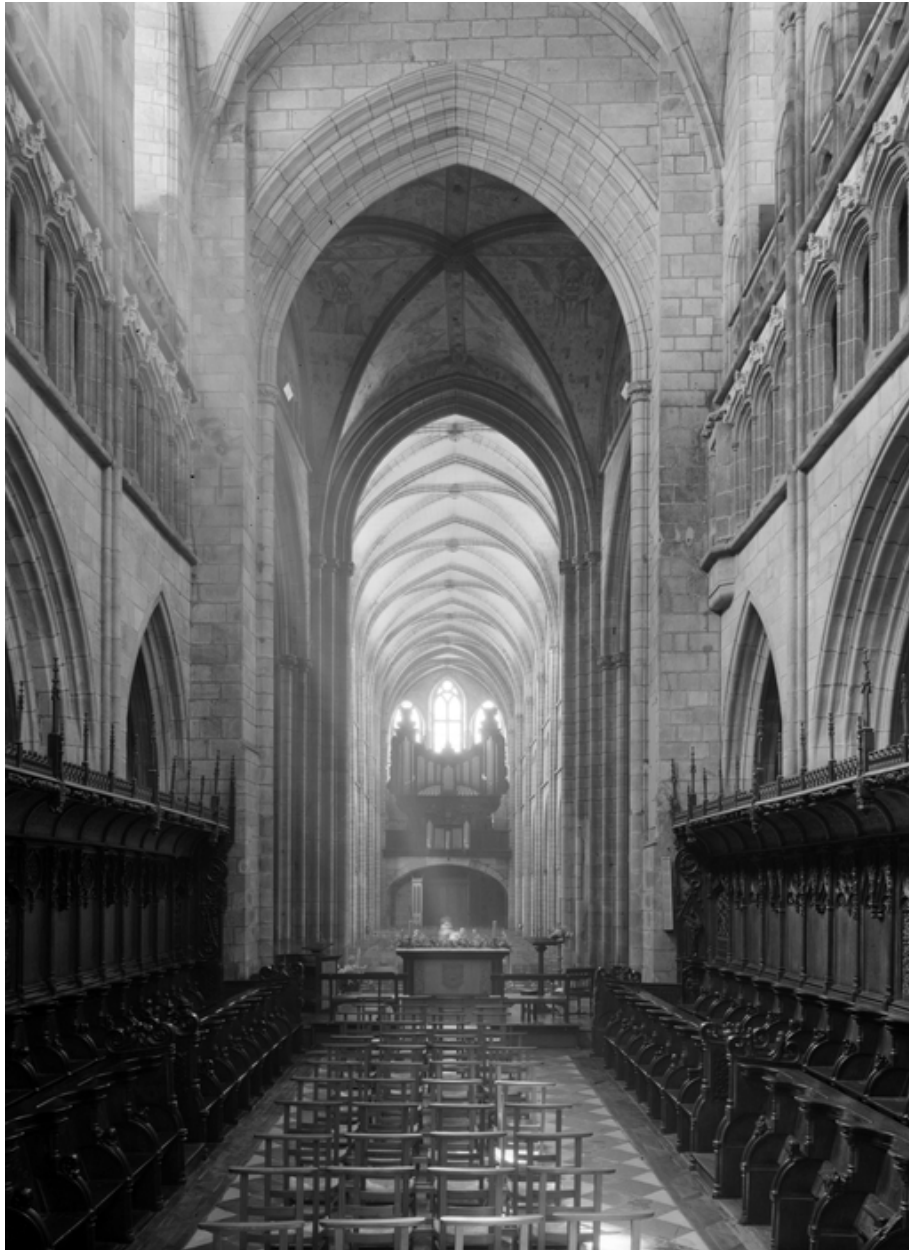
Détail clocher pris du nord

IVR53_19842900764X

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure axiale prise vers l'ouest de la croisée

IVR53_19842900741V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Choeur, vue générale

IVR53_19842900748V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure axiale bas-côté nord vers l'est

IVR53_19842900747V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure axiale, bas-côté sud vers l'ouest

IVR53_19842900742V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure axiale est prise de la nef

IVR53_19842900743V

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : [1900]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sacristie, vue générale

IVR53_19842900755V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tableau du Rosaire, vue générale

IVR53_19852901312VA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tableau : détail de la partie inférieure de la ville de Saint-Pol

IVR53_19852901314VA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stalles, rang nord, vue générale de trois-quarts

IVR53_19852901802V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : [1914]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stalles, rang sud, vue générale de trois-quarts

IVR53_19852901803V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : [1914]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stalles, rang nord, vue générale

IVR53_19852901804V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : [1914]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stalles, rang nord, vue générale

IVR53_19852901806V

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : [1914]

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation